PROGRAMME DE TRAVAIL DU CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'OCDE POUR 2003/04

CAPACITÉS D'ADAPTATION ET DÉVELOPPEMENT A EFFET D'INTEGRATION

I. Vue d'ensemble

Les processus de Doha et Monterrey et les initiatives régionales telles que le NEPAD reflètent l'émergence d'un nouveau partenariat entre les pays de l'OCDE et les pays en développement. Les caractéristiques de ce partenariat sont une coopération plus étroite basée sur des stratégies de développement national, un effort accru des pays de l'OCDE pour faciliter la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et une participation renforcée des pays en développement à l'élaboration des règles internationales. Des progrès ont été accomplis sur tous ces fronts, démontrant que le but poursuivi par l'ensemble des parties prenantes est de renforcer l'effet d'intégration du processus de mondialisation – à la fois entre les pays et au sein des pays.

Cependant, les nouvelles responsabilités endossées par les pays en développement, pour donner une impulsion décisive à leur propre développement et contribuer à façonner le paysage économique mondial ne se doublent pas, en contrepartie, de capacités publiques et privées suffisantes, en particulier dans les pays pauvres. Ces capacités sont en outre sollicitées pour répondre aux risques croissants liés aux fluctuations climatiques (El Niño, inondations) et à l'éclatement de conflits violents dans pratiquement l'ensemble des régions en développement de la planète, ainsi qu'aux menaces du terrorisme international.

Le nouveau partenariat en construction entre les pays de l'OCDE et les pays en développement devra donc en priorité aider ces pays à répondre aux défis de la globalisation tout en renforçant leur capacité d'adaptation – exemple d'interaction positive entre globalisation et gouvernance (G&G). Ayant axé son programme de travail 2001/02 sur G&G, le Centre de développement de l'OCDE (DEV) a donc décidé de cibler son programme de travail pour 2003/04 sur le thème général « Capacités d'adaptation et développement à effet d'intégration ».

Objectifs

L'objectif général est de fournir des éléments au débat sur les politiques, d'aider les pays en développement à surmonter leurs problèmes de capacités et d'appuyer les efforts des pays de l'OCDE pour améliorer la cohérence de leurs politiques.

Le programme du Centre comprend donc à la fois des activités d'ouverture sur l'extérieur et des activités de sensibilisation interne. Il comprend trois activités : (1) Échanges, compétitivité et capacités d'adaptation ; (2) Gouvernance et financement du développement ; et (3) Institutions sociales et dialogue. Le choix de ces activités a été influencé par les synergies qui peuvent résulter d'une collaboration étroite avec d'autres Directions de l'OCDE et par le savoir-faire accumulé par DEV dans des domaines tels que le commerce, la finance et les relations avec les acteurs non gouvernementaux.

Les activités proposées viseront à :

- Évaluer les nouveaux débouchés commerciaux qui s'offrent à des groupes spécifiques de pays en développement et identifier les obstacles intérieurs qui entravent leur compétitivité sur les marchés internationaux.

- Renforcer les capacités d'adaptation des pays en développement face aux chocs exogènes.

- Identifier des moyens innovants pour financer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et les « biens publics mondiaux » associés.

- Dresser le bilan des accords d'intégration régionale entre pays développés et pays en développement et évaluer leur incidence sur les flux d'investissements.

- Examiner dans quelle mesure il y a lieu d'adapter les institutions sociales traditionnelles (droits de propriété, structures familiales, etc.) pour encourager le développement à effet d'intégration.

- Promouvoir l'implication des organisations de la société civile afin que s'instaure un processus décisionnel largement participatif, tant dans les pays en développement que dans les pays développés.

- Enrichir les travaux de l'OCDE sur le développement en participant à un projet horizontal actuellement à l'étude sur la « Cohérence des politiques de développement » et préparer des contributions aux travaux des comités.

- Mesurer les progrès économiques et sociaux accomplis par une sélection de pays africains, dans le cadre de l'élaboration des *Perspectives économiques en Afrique* (PEA) et à travers des initiatives de dialogue entre secteurs public et privé, contribuant ainsi à la réponse de l'OCDE au NEPAD (financement par contributions volontaires).

Ces activités apporteront des éléments aux projets de l'OCDE dans son ensemble, en particulier aux projets sur la Cohérence des politique, la Contribution au processus du NEPAD et l'Appui au programme de Doha pour le développement. Les résultats seront diffusés sous des formes variées, notamment *via* la publication d'Études du Centre de Développement, de Cahiers de politique économique, de Comptes-rendus de séminaires et de Documents techniques, ainsi que par le biais des Forums régionaux organisés conjointement avec la Banque interaméricaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Banque africaine de développement (BAfD), et d'autres conférences et réunions de dialogue sur les politiques .

Activité 1 : Échanges, compétitivité et capacités d'adaptation

Objectifs

Depuis la Conférence ministérielle de l'OMC en 1996 à Singapour, la communauté internationale a cherché à rendre les pays en développement plus aptes à négocier et à mettre en œuvre les règles commerciales multilatérales, notamment par le biais d'une assistance technique liée au commerce. Néanmoins, des travaux d'analyse supplémentaires sont requis pour déterminer comment les pays en développement pourront parvenir, à long terme, à éliminer les contraintes liées à l'offre intérieure et à améliorer leurs capacités commerciales dans une économie mondiale de plus en plus concurrentielle.

En 2003-2004, DEV s'emploiera à approfondir ses travaux d'analyse en tenant compte des besoins nouveaux et spécifiques de différents groupes d'économies en développement, de la vulnérabilité des pays en développement face aux chocs exogènes et du faible degré d'intégration de leurs propres marchés nationaux.

L'activité 1, outre qu'elle contribuera directement à l'amélioration du suivi exercé par la communauté internationale de l'aide, se concentrera sur les aspects suivants :

- Évaluer, à l'aide de la base de données de l'OCDE sur le commerce extérieur, les débouchés commerciaux qui s'offrent à différents groupes de pays en développement (pays de petite taille, pays vulnérables, pays importateurs nets de produits alimentaires, pays enclavés, pays les moins avancés, etc.).

- Évaluer dans quelle mesure les accords d'intégration régionale peuvent encourager les investissements directs étrangers et favoriser l'établissement de partenariats économiques plus solides et durables entre pays développés et pays en développement.

- Explorer les possibilités pour les pays en développement d'améliorer leur capacité d'adaptation aux chocs exogènes (comme les catastrophes naturelles et les chocs au niveau des termes de l'échange). Les travaux s'appuieront sur les conclusions tirées du Programme international de prospective sur les risques systémiques émergents ; ils comporteront un examen détaillé des « capacités d'adaptation » d'une sélection de pays en développement et une évaluation des possibilités d'application de différents instruments de gestion du risque (voir également l'Activité 2).

- Construire des indicateurs de « compétitivité » nationale. Ces travaux, qui s'appuieront sur l'examen des développements récents des théories des échanges, de la croissance et des organisations industrielles, exploiteront les résultats de l'un des éléments du programme de travail 2001-2002 de DEV qui s'est efforcé d'élaborer une mesure du capital humain tenant compte non seulement du niveau d'éducation mais aussi de l'expérience professionnelle, de l'espérance de vie et de l'état de santé. Ces indices, qui permettent de calculer les taux de rendement du capital corrigés des risques dans les pays en développement, sont la base des décisions stratégiques des investisseurs nationaux et étrangers. L'indicateur de compétitivité servira à analyser la structure des échanges et les modes de croissance ainsi que la répartition géographique des investissements directs étrangers (voir ci-dessus et l'Activité 2).

Coordination

Les quatre thèmes mentionnés ci-dessus sont liés entre eux au niveau de l'Organisation et à l'extérieur.

Pour éviter les doubles emplois et dégager le plus de synergies possible, une coordination interne régulière est envisagée avec la Division de la mobilisation des ressources et développement du secteur privé de la Direction de la Coopération au développement de l'OCDE (DCD), la Division des politiques commerciales de la Direction des Echanges (ECH) et la Direction de l'Environnement de l'OCDE (ENV). L'examen des questions liées aux IDE sera poursuivi en coordination régulière avec la Division des mouvements de capitaux, des investissements internationaux et des services de la Direction des Affaires financières 5DAF), fiscales et des entreprises et en tenant compte des travaux actuels de DAF sur la concurrence des politiques pour attirer les investissements. Les conseils de la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et des pêcheries (AGR), du Département des Affaires économiques (ECO), de ENV et de la Direction de la Science, de la Technologie et de l'Industrie (STI) seront éventuellement sollicités. Préalablement à l'organisation des réunions de dialogue sur les politiques, DEV consultera le Centre pour la Coopération avec les Non Membres et DCD/POVNET.

Parallèlement, une collaboration externe sera établie, si possible, avec l'OMC (Division du développement et recherche économique), la Banque mondiale (Trade Group), l'Université des Nations unies (programme 'Études comparatives de l'intégration régionale') et plusieurs organisations nationales, parmi lesquelles l'*Asian Disaster Preparedness Centre* en Thaïlande (programme 'Catastrophes climatiques').

Résultats attendus en 2003 et 2004

Les résultats attendus pour 2003 et 2004 sont les suivants :

- Un rapport analytique sur « Les nouveaux débouchés commerciaux sur les marchés de l'OCDE » (titre provisoire). Cette publication fournira la base pour organiser en 2004 des réunions de dialogue sur les politiques avec différents groupes de pays en développement.

- En 2004, un rapport exposera les résultats d'une analyse comparative (devant être effectuée en 2003) sur les aspects liés aux IDE des accords de partenariat économique impliquant des pays en développement du Bassin méditerranéen et des Amériques.

- Un rapport préliminaire présentera un cadre d'analyse se prêtant au classement des différents types de chocs exogènes et des déterminants des « capacités d'adaptation » à ces chocs. Il inclura une série d'études de cas ainsi qu'une conclusion sur les leçons apprises. Une réunion de dialogue sur les politiques entre représentants des pays Membres et non membres de l'OCDE sera organisée au second semestre de 2004. La version finale du rapport sera achevée à la fin de 2004.

- Des indicateurs de compétitivité individuels mesurant l'importance relative du capital humain, des variables de politique économique, des contraintes commerciales et des perspectives de développement industriel seront élaborés, de manière à cerner au mieux le potentiel de croissance des différents pays au cours des décennies à venir. Le rapport associé inclura des commentaires détaillés sur les possibilités d'améliorer chaque composante de l'indicateur pour stimuler les performances du pays.

- Des réunions de dialogue sur les politiques avec des pays en développement seront organisées sur les thèmes suivants : (i) les nouveaux débouchés commerciaux sur les marchés de l'OCDE ; et (ii) les mesures qui permettraient aux pays en développement de mieux surmonter les chocs exogènes.

Activité 2 : Financement du développement

S'appuyant sur sa contribution à la Conférence de l'ONU sur le financement du développement, qui s'est tenue à Monterrey en mars 2002 (reprise dans la déclaration de Monterrey), et sur ses travaux récents consacrés au gouvernement d'entreprise et à la concurrence des politiques, aux IDE, ainsi qu'au capital humain et à l'éducation, DEV propose de poursuivre ses recherches sur quelques thèmes liés à l'évolution de l'architecture financière mondiale et à la gouvernance locale.

Le Consensus de Monterrey représente à la fois une opportunité et un défi – qui consistent à mettre en place les moyens et les structures nécessaires à la mobilisation des fonds requis pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. L'opportunité réside dans le processus multisectoriel institué par la Conférence, et le défi dans le décalage entre les Objectifs de développement et les moyens de les atteindre – non seulement en termes de volume des financements concessionnels et privés mobilisables, mais aussi de la capacité des pays en développement à attirer les fonds nécessaires et à assurer leur mise en œuvre de manière efficiente.

Des travaux récents montrent qu'un gouvernement d'entreprise de qualité passe par une gouvernance politique de qualité et réciproquement. En effet, les principaux investisseurs potentiels sont de plus en plus convaincus que le succès des investissements à long terme passe par une gouvernance institutionnelle efficace. En outre, la capacité d'un pays à tirer massivement parti des afflux d'investissements et à accroître sa compétitivité dépend de la qualité des institutions locales. Il faut donc en savoir davantage sur ce qui constitue une « bonne » gouvernance dans les pays en développement et sur les politiques à mettre en œuvre pour y parvenir.

L'activité 2 s'attachera à :

- Identifier et évaluer des solutions innovantes permettant de financer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et les « biens publics mondiaux » associés (en particulier la réduction de la pauvreté). Les travaux examineront une sélection de propositions auxquelles les gouvernements, les universitaires et la société civile accordent un intérêt particulier. Elles pourront inclure notamment : l'équilibre souhaitable entre prêts et dons ; l'introduction de taxes, droits et prélèvements ; des incitations fiscales pour encourager les initiatives philanthropiques ; et le recours à de nouvelles sources de financement du développement, y compris celles émanant des banques régionales de développement. Seront également examinés les mesures, outils et accords institutionnels qui permettraient une utilisation plus efficace des ressources existantes.

- Élucider la contribution potentielle de politiques financières saines à l'amélioration du mode de croissance et de l'attrait des pays (en particulier les pays très pauvres) pour les capitaux étrangers. Ce projet cherchera à élaborer des normes de comportement financier qui précisent notamment les niveaux d'endettement et les écarts de taux au-delà desquels un pays ne doit pas emprunter. En adoptant ces normes, les pays pauvres emprunteurs renforceraient leur crédibilité et pourraient attirer durablement les capitaux étrangers. Le projet s'intéressera par ailleurs à la mise au point d'instruments financiers novateurs aidant les pays pauvres à gérer

les risques idiosyncratiques, par exemple des instruments de couverture contre les chocs au niveau des termes de l'échange. Cette activité sera coordonnée au projet sur les « Capacités d'adaptation » de l'Activité 1.

Coordination

Les travaux s'appuieront sur les activités en cours de ECO et seront effectués en collaboration étroite avec la Division pour la Mobilisation des ressources et le Développement du secteur privé de la Direction de la Coopération au développement (DCD), qui aidera DEV à établir des priorités parmi les propositions. DEV analysera ces propositions de manière rigoureuse et accessible ainsi que d'autres travaux de la DCD sur l'économie politique du conflit, i.e. le rôle de la communauté des affaires face aux conflits. Les résultats de cette activité pourront également être utilisés pour le « Forum mondial » organisé par le Centre pour la coopération avec les non membres.

Outre une collaboration avec le ministère français des Affaires étrangères et le Conseil d'analyse économique rattaché au Bureau du Premier ministre français, DEV collaborera avec le Département de la recherche du FMI pour l'étude sur les écarts de taux compatibles avec la stabilité et les niveaux d'endettement permettant d'éviter les incohérences dans les échéances des prêts. Les autres éléments de l'activité feront également l'objet de collaborations externes (par exemple avec l'ONU/CEPAL pour l'Amérique latine), en visant dans la mesure du possible à renforcer les capacités de recherche dans les pays en développement.

Résultats attendus en 2003 et 2004

- Évaluer les propositions novatrices formulées par la communauté internationale pour financer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. A partir de la fin 2003, les résultats seront progressivement publiés dans des Cahiers de politique économique et feront l'objet d'une contribution à *l'Observateur* de l'OCDE (les dates précises de publication dépendront en partie de l'ordre du jour de la communauté des donneurs) ; une synthèse sera publiée au troisième trimestre de 2004.

- Examiner d'un point de vue critique les arguments qui ont été avancés pour expliquer le manque d'accès des pays pauvres aux marchés des capitaux et l'utilisation insuffisante des mécanismes de couverture contre les chocs au niveau des termes de l'échange. Suggérer des moyens pour améliorer la situation. Ce projet complétera l'évaluation des sources novatrices de financement du développement en identifiant des instruments financiers novateurs adaptés aux pays les moins avancés (rapport prévu pour le quatrième trimestre de 2004) et contribuera également au suivi du consensus de Monterrey par l'OCDE.

- Pour faciliter le dialogue sur les politiques, des réunions devraient être organisées dans le cadre du Groupe de travail du CAD sur les « Aspects financiers de l'aide au développement ».

Activité 3 : Institutions sociales et dialogue

La plupart des pauvres dans le monde vivent dans une situation d'exclusion sociale, mais c'est aussi le cas d'autres groupes sociaux désavantagés à des niveaux de revenus plus élevés, comme les

femmes dans certaines sociétés. Une vie privée de perspectives peut générer des tensions sociales et devenir un terreau de violence, voire de terrorisme.

L'exclusion sociale, ou l'intégration, varie selon la nature des institutions sociales traditionnelles telles que les structures familiales et de parenté, les droits de propriété ou le droit civil. Dans le contexte d'un environnement international changeant, d'une concurrence de plus en plus âpre et d'échanges interculturels de plus en plus nombreux, ces institutions sociales traditionnelles peuvent encourager ou freiner l'émergence de nouvelles opportunités économiques et sociales.

Bien souvent, les institutions traditionnelles peuvent se révéler rigides et empêcher certains groupes défavorisés, tels que les femmes ou les pauvres, de tirer parti des nouvelles possibilités de développement. Dans de telles circonstances, ces institutions devraient être adaptées pour que le développement favorise l'intégration. Pour parvenir à une croissance favorable aux pauvres et atteindre, à terme, les Objectifs du Millénaire pour le développement, il importe de faire preuve d'une plus grande flexibilité sociale.

En analysant les modes d'adaptation des institutions sociales, tout en promouvant un dialogue structuré entre toutes les parties prenantes, DEV souhaite aider les gouvernements des pays en développement à relever le défi consistant à créer un environnement favorable aux entreprises. Ces travaux devraient également apporter une contribution au processus d'élaboration des cadres de développement intégré (CDI) et des documents stratégiques de lutte contre la pauvreté (DSLP) auquel un nombre croissant de donateurs se rallie progressivement.

L'activité 3 s'efforcera de :

- Examiner les expériences d'une sélection de pays d'Afrique, du Proche-Orient, d'Amérique latine et d'Asie en matière d'adaptation des institutions sociales traditionnelles afin d'identifier les politiques qui facilitent ce processus, et d'évaluer les avantages socio-économiques potentiels de ce changement institutionnel. En comparant des pays dotés d'institutions traditionnelles similaires mais ayant suivi des trajectoires de développement très dissemblables, on sera en mesure de déterminer où l'adaptation des institutions est la plus urgente et quelle est la meilleure façon de procéder. L'analyse se concentrera sur les comportements d'épargne et d'investissement des ménages, la formation professionnelle des femmes, les taux de fécondité et l'éducation et la santé.

- Elaborer des informations comparables, des analyses et des projections de la situation macro-économique et des aspects structurels, y compris de l'évolution de la pauvreté, pour un ensemble de pays africains représentatifs du continent dans son ensemble.

- Faciliter la participation de la société civile en général à l'élaboration des politiques, aussi bien dans les pays de l'OCDE que dans les pays en développement, en fournissant des analyses solides et en s'efforçant de trouver un terrain d'entente entre les partenaires du dialogue.

Coordination

La première partie de cette activité va dans le sens des efforts déployés par l'OCDE pour combattre le terrorisme – à considérer que le terrorisme résulte de l'exclusion sociale. Les activités de dialogue seront planifiées en étroite collaboration avec les groupes de travail du CAD, en particulier CPDC et POVNET. Les activités de dialogue entre les secteurs public et privé et leurs résultats seront élaborées et

conduites, en étroite collaboration avec le CCNM. Le dialogue entre les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux donnera lieu à une collaboration avec la Direction de la Gestion publique et du Développement territorial (GOV) (qui mettrait à disposition son expertise en matière de gouvernance publique et de participation des citoyens), le CCNM (en complément de ses dialogues sur la gouvernance) et la DCD (en apportant des éléments au Réseau informel des responsables de l'information du CAD et, le cas échéant, en renforçant le volet de l'examen par les pairs mené au sein du CAD qui a trait à l'opinion publique et à l'information et l'éducation sur le développement).

La collaboration avec des réseaux d'organisations de la société civile comme EUFORIC se poursuivra et aboutira notamment à l'élaboration et à la commercialisation d'un annuaire en ligne des organisations non gouvernementales.

Résultats attendus en 2003 et 2004

- Une série d'analyses comparatives se concentrera sur l'évolution des institutions sociales et son incidence sur le développement dans une sélection de pays d'Afrique, du Proche-Orient, d'Amérique latine et d'Asie. Ces études comparatives fourniront une matière utile aux dialogues organisés dans le cadre des activités visant à promouvoir le dialogue entre secteurs public et privé et contribueront à la formalisation de pratiques exemplaires au niveau du CAD/POVNET ainsi que de CAD/GOVNET et DAC/CPDC.

- Les analyses et les prévisions élaborées pour une sélection de pays africains dans les futures éditions des *Perspectives économiques en Afrique* contribueront aux « Examens de gouvernance et de politique économique des pays africains » envisagés dans le cadre du NEPAD, en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique

- En renforçant progressivement la participation des experts et institutions africains à l'élaboration des PEA, le rapport vise non seulement à instiller parmi les partenaires locaux le sentiment que le projet leur appartient mais aussi créer un réseau d'expertise locale qui leur permettra d'assurer la relève. Pour atteindre cet objectif, il dispensera une aide et une formation aux économistes africains qui participent à l'élaboration des notes par pays ainsi qu'aux économistes et aux statisticiens de la BAfD (formation sur le modèle utilisé pour les projections ; aide méthodologique pour l'annexe statistique ; suggestions d'amélioration des notes par pays et de la synthèse du rapport).

- Le Centre de Développement s'emploiera à réévaluer le rôle des organisations de la société civile dans le processus d'élaboration des politiques dans une sélection de pays en développement et à déterminer comment les autorités publiques et les acteurs non gouvernementaux peuvent mobiliser davantage l'opinion publique en faveur de la coopération internationale au développement.

- L'analyse des modes d'adaptation des institutions sociales et de leur impact sur le développement, de la contribution du secteur privé au développement économique et social, ainsi qu'une réévaluation du rôle de la société civile dans l'élaboration des politiques contribueront au dialogue avec les représentants des gouvernements, des ONG et du secteur privé dans les pays en développement.

.